

Un automne chaud malgré les premiers signes de l'hiver

L'automne semble tiré à sa fin avec les arbres de plus en plus dénudés. Les flocons de neige qui apparaissent sporadiquement annonçant le froid et les couleurs de l'hiver. Sur le plan syndical, beaucoup de dossiers font la une...

La tournée publique sur la réussite scolaire du bon ministre de l'Éducation Sébastien Proulx tire à sa fin. La place accordée au SEDR-CSQ dans cette consultation fut une participation à une table de discussion où le temps de parole fut très bref dû au nombre de participants. Malgré les contraintes, nous avons passé quelques messages sur notre vision de l'éducation. Nous espérons aussi que vous avez répondu au sondage en ligne, afin de faire valoir la vision enseignante dans ce processus de consultation ouvert à toutes et tous.

Le 1^{er} novembre dernier, le comité interne du comité sur notre avenir syndical est venu présenter les conclusions de son rapport au conseil des déléguées et délégués qui l'avait mandaté. La réception fut accueillie favorablement par l'instance. La recommandation du comité est de regarder s'il y a un espace pour la création éventuellement d'une nouvelle fédération d'enseignantes et d'enseignants. D'ailleurs, le rapport est disponible aux fins de consultation sur le site WEB.

Enfin, une bonne nouvelle dans le dossier de nos assurances collectives. Une lettre administrative du gouvernement vient octroyer un montant de 4,83 millions de dollars pour chacune des périodes annuelles entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2020. La CSQ versera ce montant dans notre régime d'assurance collective.

Syndicalement vôtre !
JOCELYN NOËL
Président

Comité avenir syndical¹

AUX MEMBRES DU SEDR-CSQ

À titre de président, je désire vous informer qu'une réunion extraordinaire du conseil des déléguées et délégués du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) s'est tenue le mardi 1^{er} novembre 2016; réunion qui portait sur le dépôt du rapport du comité avenir syndical.

Je vous remémore que le conseil des déléguées et délégués, lors d'une réunion ayant eu lieu en mars 2013, avait mandaté le comité exécutif de former un groupe de travail afin d'analyser les différents scénarios possibles d'affiliation syndicale en dehors de la CSQ afin d'évaluer la pertinence de demeurer affilié à la CSQ. Le comité, composé du président, d'une vice-présidence, d'un membre du conseil d'administration, de trois membres en provenance du secteur des Découvreurs, de cinq membres en provenance du secteur des Navigateurs et d'un conseiller juridique au besoin, s'est penché sur ladite proposition et le résultat de la démarche a été présenté au conseil des déléguées et délégués.

Les déléguées et délégués ont voté **très majoritairement** sur la proposition formulée par le comité avenir syndical :


« QUE le conseil des déléguées et délégués mandate le comité exécutif de prendre au plus 24 mois pour trouver des alliés dans la création d'une nouvelle fédération et en faire état régulièrement au conseil des déléguées et délégués. Après quoi, le SEDR-CSQ enclenchera ou non le processus de désaffiliation, et ce, suite à un vote de ses membres. »

Le comité exécutif trouvait important de vous tenir au courant de cette décision prise par vos représentantes et représentants. Soyez assurés que la démarche se fera dans le respect et dans le meilleur intérêt de tous et qu'un rapport sera présenté à l'instance régulièrement.

En terminant, vous êtes invités à consulter le rapport sur le site Web à l'adresse www.sedr-csq.org Vous dire que c'est vous, comme membres du syndicat, qui prendrez la décision finale dans ce dossier, et ce, conformément aux statuts et règlements du SEDR-CSQ.

Bien à vous!

(2 novembre 2016) / cb



JOCELYN NOËL
Président

¹ Lettre acheminée aux membres du SEDR-CSQ le 2 novembre 2016

Le gouvernement injecte de dans notre régime d'assurance



Eh oui! Vous avez bien lu le titre! À la suite de la dernière ronde de négociations, les organisations syndicales, dont la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ont obtenu une contribution additionnelle en assurance collective. Cette contribution fait l'objet d'une lettre d'entente administrative. Le calcul de la contribution pour la CSQ est de 4,83 millions de dollars pour chacune des périodes annuelles entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2020.

Le nombre de personnes adhérentes visées par cette mesure est de 83 402 personnes. On parle concrètement d'un congé de prime annuel (incluant la taxe avant impôt) de 52,52 \$. Cette mesure même si elle demeure minime et temporaire, cela permet une ouverture pour le futur d'un renouvellement de lettre administrative négociée.

Jocelyn Noël
Président

Contrats d'assurance collective 2017

DES DÉCISIONS IMPORTANTES

Ajustement de chacune des protections d'assurance collective du régime CSQ pour l'année 2017

Résumé des conditions de renouvellement 2017 du régime CSQ	
Assurance maladie	+3,4 %
Assurance salaire de longue durée	-5,5 %
Assurance vie de base de la personne adhérente	-75 %
Assurance vie additionnelle et des personnes à charge	Maintien de la prime de 2016
Assurance soins dentaires	Maintien de la prime de 2016

Source : CSQ en mouvement

CE QU'IL FAUT SAVOIR À PROPOS DU PROJET DE LOI N° 105

Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

- Ce projet de loi a été déposé en juin dernier et découle du précédent projet de loi n° 86, qui avait été fortement dénoncé par notre centrale. Il vise à opérer un certain type de décentralisation vers les établissements tout en augmentant les pouvoirs du ministre, ce qui vient diluer le rôle de la commission scolaire.
- La CSQ et ses fédérations du réseau scolaire ont présenté un mémoire conjoint en commission parlementaire, en septembre dernier. Nous avons demandé, notamment, la suspension du projet de loi, car les modifications à la Loi sur l'instruction publique qui en découlent sont proposées avant la tenue de la consultation en éducation. Nous nous sommes également opposés à une série d'éléments gravitant principalement autour de deux aspects, soit le type de décentralisation proposé et les changements apportés au projet éducatif et aux pouvoirs du ministre.
- Les travaux parlementaires en sont actuellement à l'étape de l'étude détaillée. La CSQ fait un bilan des différents amendements apportés au projet de loi au fur et à mesure. Un document présentant nos propositions d'amendements, accompagné d'un argumentaire pour chacune, a été transmis aux trois partis d'opposition.

Source : CSQ en mouvement



À LA TÉLÉ

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) via sa campagne Prof, Ma fierté! s'est associée à l'émission Salut Bonjour de TVA! Cette association permettra une grande visibilité de la profession enseignante et de la FSE-CSQ. Cette entente publicitaire devrait s'étendre jusqu'en juin 2017.

01 SALUT BONJOUR

S'INTÉGRER DANS L'UNIVERS DE SALUT BONJOUR

Chaque année, Salut Bonjour souligne les écoles qui se démarquent par son concours Salut Bonjour à votre école!

Les jeunes et les écoles sont invités à faire parvenir une vidéo démontrant la raison pour laquelle leur école se distingue. L'école gagnante reçoit la visite de l'équipe de Salut Bonjour.

Valorisant le travail des professeurs et des jeunes motivés, Salut Bonjour et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) partagent les mêmes valeurs. C'est dans cet esprit que nous proposons à la FSE de faire partie de cette grande aventure en octobre 2016 et de poursuivre cette association par la création d'un contenu sur mesure en juin 2017.

QUÉBECOR GROUPE MÉDIA 5